



## Communiqué

Service de l'eau

### **Les métropoles de Montpellier et Metz s'associent à Lausanne afin de renforcer la coopération internationale pour l'accès à l'eau et à l'assainissement à Nouakchott**

Le 6 octobre à Montpellier, la Ville de Lausanne a signé le contrat de partenariat pour le *Projet Régional pour l'Accès à l'Eau et à l'Assainissement (PREA 2025–2029)*. Ce partenariat public et solidaire réunit la Région de Nouakchott, l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), plusieurs collectivités françaises et plus de 120 communes suisses autour d'un objectif commun: garantir un accès équitable, durable et sécurisé à l'eau potable et à l'assainissement pour les habitantes et habitants les plus vulnérables de la capitale mauritanienne. Au total, près de 300'000 personnes seront directement concernées par les actions du projet.

Une délégation lausannoise composée de Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller municipal en charge de l'eau et de Sébastien Apothéoz, chef du Service de l'eau, s'est rendue à Montpellier pour participer à la signature du contrat de partenariat pour le *Projet Régional pour l'Accès à l'Eau et à l'Assainissement (PREA 2025–2029)*. Ce partenariat réunit la Ville de Lausanne, la Région de Nouakchott (Mauritanie), l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), auquel s'ajoute désormais Montpellier Méditerranée Métropole l'Eurométropole de Metz, et les Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Rhin-Meuse. Il formalise un engagement commun en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les quartiers défavorisés de Nouakchott.

Le PREA 2025-2029 vise à améliorer les conditions de vie dans plusieurs communes de la capitale mauritanienne, notamment à Toujounine et Riyad.

Il est estimé que 74'500 personnes bénéficieront d'un accès à l'eau potable dans les zones périphériques de la capitale mauritanienne grâce à l'extension du réseau, aux raccordements subventionnés sur le réseau et à de nouvelles bornes fontaines. Le volet assainissement touchera environ 200'000 habitantes et habitants, avec la construction de blocs sanitaires dans des écoles, une station de traitement des boues de vidange et la structuration de la filière des boues avec les acteurs clés du domaine. Par ailleurs, plus de 50'000 personnes seront sensibilisées aux enjeux liés à l'eau et à l'hygiène, dont 15'000 élèves dans les écoles. Une centaine de personnes recevront une formation dédiée à la maintenance des équipements et à la gestion des infrastructures. Le projet prévoit également un volet de renforcement des capacités de gestion de la Région de Nouakchott, notamment en accompagnant trois directions vers la certification ISO 9001.

Le PREA repose sur une approche innovante de solidarité et d'échanges mutuels. La Ville de Lausanne et les communes suisses partenaires ont mobilisé un fonds de 1,5 million de francs suisses auquel s'ajoute un appui technique et organisationnel d'environ 300'000 francs. Ce fonds est alimenté par un mécanisme volontaire : un centime prélevé par mètre cube d'eau vendue, selon le principe défendu par la plateforme nationale *Solidarit'eau Suisse* ([www.solidariteausuisse.ch](http://www.solidariteausuisse.ch)). La Région de Nouakchott contribue à hauteur de 17% du budget global, tandis que l'AIMF et les partenaires français ont apporté un soutien de 1,45 million d'euros. L'ensemble des contributions se monte à environ 4 millions de francs suisses.

A Montpellier, la signature du contrat a été également accompagnée de celle de la charte qui incarne les valeurs fondamentales de ce partenariat: la confiance mutuelle, le respect, la coopération, la responsabilité, l'efficacité et la durabilité des réalisations. Les partenaires considèrent le droit à l'eau et l'assainissement comme droit humain fondamental.



Ce cadre commun s'inscrit dans les Objectifs de développement durable (ODD) et vise à construire des solutions concrètes et durables pour les populations. Pour Pierre-Antoine Hildbrand: « ce partenariat est aujourd'hui un exemple fort de coopération décentralisée francophone, porté par des collectivités qui unissent leurs efforts au service d'un bien commun essentiel ».

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:**

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau, tél. +41 79 444 03 23**

Liste des communes suisses solidaires:



Lausanne, le 9 octobre 2025

Le Service de l'eau fait partie de la Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne. Il est le 3<sup>e</sup> distributeur de Suisse et gère l'ensemble du cycle de l'eau, dont l'évacuation et l'épuration. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000. Son laboratoire est accrédité ISO 17025. Il a obtenu le label Solidarité eau suisse.